



Communiqué

Le bureau national du Centre Marocain des Droits Humains (CMDH) condamne la récente nomination par le gouvernement soudanais de l'ancien ministre de l'Intérieur Ahmed Haroun au poste de co-président du comité national chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme perpétrées au Soudan, et en particulier au Darfour, au motif que M. Haroun avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par la Cour pénale internationale (CPI) le 27 avril 2007 pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en 2003 et 2004.

Fait à Rabat (Maroc), le 14/09/2007

Signé: Khalid Cherkaoui Semmouni
président du centre marocain des droits Humains (ONG membre de la coalition internationale pour la CPI)